



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ministère de la Culture  
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne  
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan

Vannes, le 6 avril 2022

L'architecte des bâtiments de France

à

Monsieur le Préfet du département du Morbihan  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de l'intercommunalité et de l'urbanisme  
Place du Général de Gaulle  
BP 501 – 56019 VANNES cedex

A l'attention d'Hélène PACOUREAU

OBJET : AURAY – site de l'Hôtel Dieu  
REF : V/courriel en date du 5 avril 2022  
n° 43

Comme suite à votre demande en date du 5 avril, j'émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du site de l'Hôtel Dieu à Auray.

Vous en souhaitant bonne réception.

L'architecte des bâtiments de France  
Adjointe au chef de l'Unité départementale de  
l'architecture et du patrimoine  
du Morbihan  
Laure d'HAUTEVILLE